



Assemblée de la Communauté Musulmane
du Grand-Duché de Luxembourg

Luxembourg, 29 octobre 2020

Subject : Nouvelles mesures sanitaires

Salam alaikum chers sœurs et frères,

Comme déjà averti, les nouvelles mesures sanitaires furent votées aujourd'hui à la chambre des députés et vont être en vigueur dès leur publication dans le journal officiel probablement avant ce vendredi.

À cette fin, veuillez s.v.p. prendre note et mettre en place les mesures suivantes:

- port obligatoire du masque couvrant obligatoirement la bouche et le nez tout au long de la présence physique de la personne à la mosquée. Il n'est plus possible d'enlever le masque si la personne est assise pour la prière.
- seul l'imam lui est permis pendant l'office de la prière d'enlever son masque. Néanmoins, nous ne le recommandons pas si la distanciation physique n'est pas respectée.
- à partir de 10 personnes, une distance de 2 mètres est obligatoire entre les fidèles. Les places où pourront prier les fidèles doivent être clairement marquées.
- des rassemblements de 100 personnes sont interdits. Si vous regroupez plus de fidèles pendant la prière de vendredi, veuillez s.v.p. limiter le nombre d'accès à max. 100 personnes et organiser plusieurs services si nécessaires, comme c'est le cas actuellement.
- les salles d'ablutions et les toilettes sont à fermer au public. Seul l'imam et le personnel de l'association sont permis d'y accéder en cas de besoin.
- la restauration (repas ou boissons) en tant qu'activité accessoire lors d'un rassemblement est interdite dans les mosquées.
- Pour respecter le couvre-feu préconisé entre 23h à 06h, veuillez Svp décaler l'horaire de la prière de Sobh pour permettre aux fidèles assidus d'assister à cette prière.

Nous rappelons que la contravention à ces mesures peut induire des sanctions financières sensibles (jusqu'à 8.000 €) voire même la fermeture administrative de la mosquée pour plusieurs mois.

Des nouvelles mesures pour les écoles publiques ne furent pas encore communiquées. Néanmoins beaucoup d'écoles ont introduit une obligation de porter le masque pendant les cours.

Nous vous conseillons d'être particulièrement vigilants durant cette deuxième vague. D'autres pays voisins, comme la France vont confiner toute la population pendant au moins un mois.

Barakallahu fikum pour votre collaboration.

Fraternellement,



Faruk Licina
Président



Rabie Fares
Chef de Culte